

Union Sportive du Tournebride Hayange

Section Natation



Organisation et Programme

Saison 2018 - 2019

Comité

Présidente :	Mme PADOUX	Martine,
Vice Président :	M. SCALBAS	Pierre,
Secrétaire :	M. ANGERETTI	Sergio,
Trésorière :	Mme DUCHEINE	Laurence,
Adjointe :	Mme KAROLYI	Marie Christine,
Resp. Technique :	M. CHEVALIER	Michel,
Site Internet :	Mme HARICHANE	Hafida.

Educateurs et initiateur : *Mlle BIEBER Morgane, Mme KLEIN Pascale, M. CHEVALIER Jean-René, M. CHEVALIER Michel, M. DETRIVIERE Christophe, M. KACZMAREK Gilles, M. MASSON Paul, M. LEMANACH Yann.*

Programme :

Ouvert à tous.

- Lundi 24 septembre 2018 : début de saison.
- Vendredi 12 octobre 2018 : **assemblée générale USTH omnisport.**
- Mardi 20 & mercredi 21 novembre 2018 : **soirée beaujolais nouveau.**
- Mercredi 19 décembre 2018 : **soirée des éducateurs.**

Interruption des activités

Du 23 décembre 2018 au 06 janvier 2019 inclus.

- Lundi 7 janvier au samedi 12 janvier 2019 : après les activités « **Vœux de la Présidente** ».

Interruption des activités

Du Lundi 10 février au 17 février 2019

- Mardi 2 avril 2019 **soirée spéciale natation**

Interruption des activités

Du 7 avril au 14 avril 2019 :

- Mercredi 03 juillet 2019 : **soirée pyjama.**
- 23 Septembre 2019 : **reprise des activités.**

Mon Club, c'est bien plus que du sport !!!
Venez pour l'activité, restez pour l'ambiance.

www.usth-natation.com

Horaires et activités

Section Natation

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
19h	20h40	19h15	20h	16h	10h30
Aquaforme	Natation, Aquabike	Aquaforme	Natation	Aquaforme	Aquaforme

Vacances scolaires - Vacances scolaires - Vacances scolaires -



Changement d'horaires

Mardi 19h15 - 21h

Jeudi 19h15 - 20h30

Suppression des cours les vendredis et samedis



Quelques règles

- En tant qu'adhérent je m'engage à respecter les règles, consignes et recommandations.
 - Une séance de découverte peut être sollicitée.
- Compte tenu de la demande de plus en plus importante un nombre maximal de 2 séances par semaine et par adhérent est autorisé.
 - Toute séance non effectuée ne pourra plus être rattrapée.
- Pour le bon fonctionnement de l'établissement, il est nécessaire de suivre l'attribution des vestiaires USTH.
- L'accès au bassin est formellement interdit sans la présence d'un éducateur.
 - Les horaires de début et fin d'activité doivent être respectés.
 - Un pointage sera effectué en début de séances.
 - Je participe aux tâches matérielles et facilite l'organisation.
 - Je participe aux événements.
- Naturellement tout manquement à ce règlement sera sanctionné.
 - Je respecte mon éducateur.

Venez découvrir les activités de l'USTH

Tennis de Table
Judo
Volley-ball
Karate
Badminton
Aikido
Speed-Ball
Step
Patinage
Jogging
Plongée

Renseignements auprès d'un membre du comité Natation

